



Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry Bourse commémorative 2022 – Directives relatives aux demandes

Qui peut bénéficier de cette bourse et à quoi sert-elle ?

Cette bourse aide les femmes et les personnes de diverses identités de genre actuellement ou anciennement incarcérées à atteindre leurs objectifs en matière d'études ou d'emploi. Il faut vivre au Canada pour être admissible.

Combien reçoivent les candidat(e)s sélectionné(e)s ?

Les bourses sont d'un montant de 750 \$ chacune.

Quelle est la date limite pour déposer sa candidature ?

Les demandes doivent être reçues par l'ACSEF au plus tard le **29 juin 2022**.

Comment déposer ma candidature ?

Par courrier : Envoyez le formulaire de demande rempli à : **Société Elizabeth Fry de Nouvelle-Écosse continentale, À l'attention de : Demande de bourse de l'ACSEF, 85, Queen St, Dartmouth (NS) B2Y 1G7.**

Par téléphone : Appelez notre ligne téléphonique nationale ou les lignes régionales de défense des droits et remplissez le formulaire par téléphone.

Atlantique	1-844-379-7624	Du lundi au vendredi de midi à 20 h
Québec	1-844-489-2116, option 4	Du lundi au mercredi de 13 h à 19 h
Ontario	1-877-674-2939	Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Prairies (Saskatchewan)	1-888-934-4606	Le lundi de 13 h à 16 h 30, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Fermé à l'heure du lunch
Prairies (Edmonton)	1-866-421-1175	Du lundi au jeudi de 9 h à 16 h, le vendredi de 9 h à 15 h. Fermé à l'heure du lunch
Pacifique	1-888-315-1384	Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Vous pouvez également communiquer avec le **bureau national de l'ACSEF au 1-800-637-4606** du lundi au jeudi de 9 h à 17 h.

Par courriel : Scannez ou prenez une photo de votre formulaire de demande et envoyez-le par courriel à admin@caefs.ca.

Comment les demandes sont-elles évaluées ?

Votre candidature sera évaluée en fonction de votre objectif, qui doit être clairement défini, et de votre plan pour atteindre cet objectif. Nous prendrons également en considération les obstacles que vous avez rencontrés ou que vous rencontrez actuellement dans l'atteinte de votre objectif, et que cette bourse pourrait vous aider à surmonter. Nous vous invitons aussi à nous indiquer de quelle manière l'ACSEF ou votre Société Elizabeth Fry locale pourrait vous aider à atteindre cet objectif, mais ces questions ne seront pas prises en compte dans l'évaluation de votre candidature.

Combien de bourses l'ACSEF accorde-t-elle ?

Nous accordons un maximum de trois bourses par région, en fonction des fonds disponibles.

Quand saurai-je si ma demande de bourse a été acceptée ?

Tou(te)s les candidat(e)s seront informé(e)s des résultats au mois d'août, par courriel ou par courrier, selon le mode d'envoi de la demande.

Si ma demande est acceptée, quand et comment recevrai-je ma bourse ?

Les candidat(e)s retenu(e)s recevront un chèque par courrier en août 2022.



4. Comment comptez-vous utiliser l'argent de la bourse pour atteindre vos objectifs en matière d'études ou d'emploi ? Veuillez indiquer les détails que vous connaissez à l'heure actuelle.* (max. 350 mots)

5. En cas d'obtention de la bourse de l'ACSEF, aurez-vous besoin d'un soutien supplémentaire pour atteindre votre objectif en matière d'études ou d'emploi ? Par exemple, pour trouver des programmes d'études ou des offres d'emploi ou pour soumettre votre candidature. (max. 350 mots)

6. Si vous n'obtenez pas de bourse, y a-t-il d'autres manières dont votre Société Elizabeth Fry locale peut vous soutenir dans l'atteinte de vos objectifs en matière d'études ou d'emploi ? Par exemple, pour rédiger votre CV ou pour préparer votre entretien d'embauche. (max. 350 mots)

7. Avez-vous déjà reçu une bourse de l'ACSEF ? Si oui, quand ? *

8. Y a-t-il d'autres informations que vous aimeriez nous communiquer ?

